Ce texte est écrit au masculin sans préjudice de genre

# Conditions d’engagement

* 1. Diplôme infirmier HES ou titre reconnu par la CCT.
  2. Compétences spécifiques liées à la fonction (handicap physique notamment). Connaissances ou expériences des méthodologies PPH et approches systémiques.
  3. Leadership et crédibilité dans son savoir-être et son savoir-faire, esprit de service envers les autres secteurs institutionnels.

# Supérieur hiérarchique

L’infirmier répond de son activité directe auprès du Responsable du Secteur Santé et thérapies (RSST)

# Mission et fonction

* 1. L’infirmier est en charge du suivi et de la prévention de la santé des résidents.
  2. Il forme, conseille et accompagne les éducateurs dans la réalisation des actes médico-délégués.
  3. Il assure le lien direct entre les médecins généralistes et spécialistes, les hôpitaux, les équipes de soins palliatifs, la pharmacie, les prestataires de soins externes OSAD (organisations de soins à domicile) et les équipes éducatives.

# Responsabilités envers les bénéficiaires

* 1. Il gère le matériel médical.
  2. Il supervise la fourniture, le stockage et le contrôle des médicaments et du matériel de soins
  3. Il est responsale et il assure le suivi du circuit et de la distribution des médicaments/du matériel de soins depuis l'ordonnance jusqu'à la livraison dans le groupe, y-compris la traçabilité.
  4. Il assure les actes médicaux techniques et les soins de premier secours, organise les mesures à prendre en fonction de la gravité de la situation.
  5. Il réalise lesactes de soins infirmiers non exécutés par un OSAD.

# Responsabilités envers l’organisation

* 1. L’infirmier intervient tous les jours de la semaine, y compris les week-ends, afin d’assurer un soutien auprès des équipes éducatives.
  2. Il gère le budget alloué au service en collaboration avec l’équipe infirmière et la RSST.
  3. Il participe à toutes les réunions pertinentes pour lesquelles sa présence apporte une valeur ajoutée.
  4. Il assure le suivi des erreurs médicamenteuses, intervient pour le conseil, établit la statistique annuelle et formule des propositions d’amélioration en fonction des constats.
  5. Il organise la gestion des prélèvements pour le laboratoire selon les ordonnances des médecins
  6. Il met en place des actions préventives, de promotion et de formation dans le domaine de l’hygiène et de la Santé.

# Dispositions finales

Le présent cahier des charges n’est pas exhaustif et ne mentionne que les tâches principales. Il n’est pas à considérer comme figé, mais il est, au contraire, une base contractuelle susceptible d’évoluer pour rester le plus près possible des réalités et besoins des parties engagées. Le présent cahier des charges peut être modifié en tout temps d’entente avec les parties.

Echichens, le C I T E R A D I E U S E

**Pour accord :**

Prénom : Nom :

Lieu/date : Signature :